ENQUETE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

DIPLOMES DU CEESO LYON

6 mois:

PROMOTION 2023

18 mois:

PROMOTION 2022

30 mois:

A partir de la PROMOTION 2021

ENQUETE REALISEE SUR UN ECHANTILLON DE DIPLOMES DE 2007 A 2023 AU CEESO LYON.

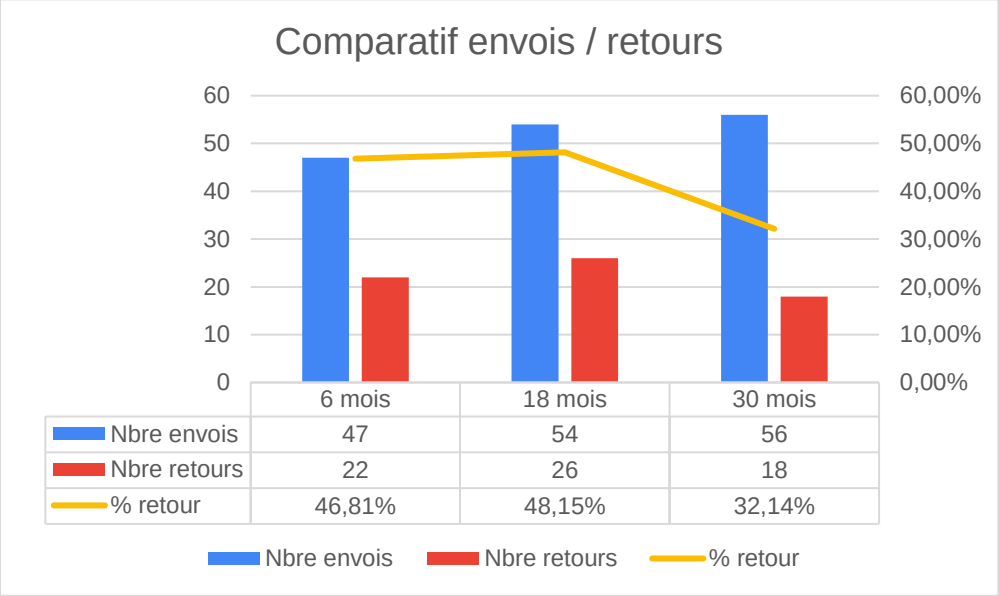

	6 mois	18 mois	30 mois
Nbre envois	47	54	56
Nbre retours	22	26	18
% retour	46,81%	48,15%	32,14%

Nous avons reçu 66 retours suite à l'envoi de notre enquête concernant les années diplômantes de 2007 à 2023 sur 157 envois soit un taux de retour de 42,03 % (bien au-dessus du taux de retour de la précédente enquête avec 32,33% de retours).

Par contre, la répartition hommes-femmes dans les retours reste le même soit un rapport de 40/60.

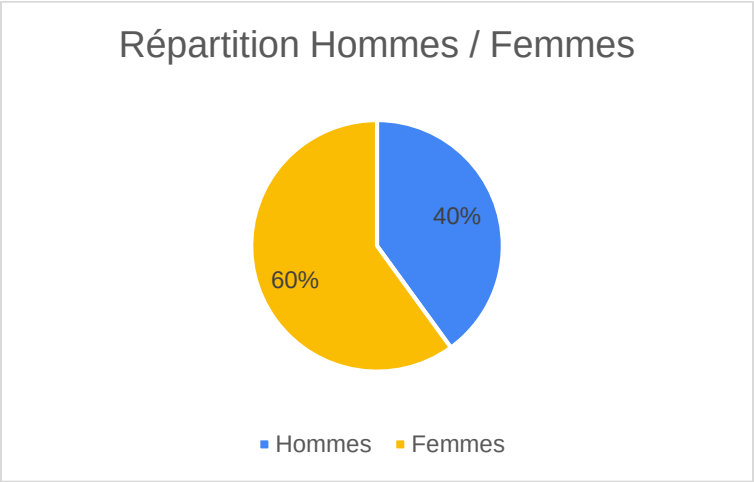

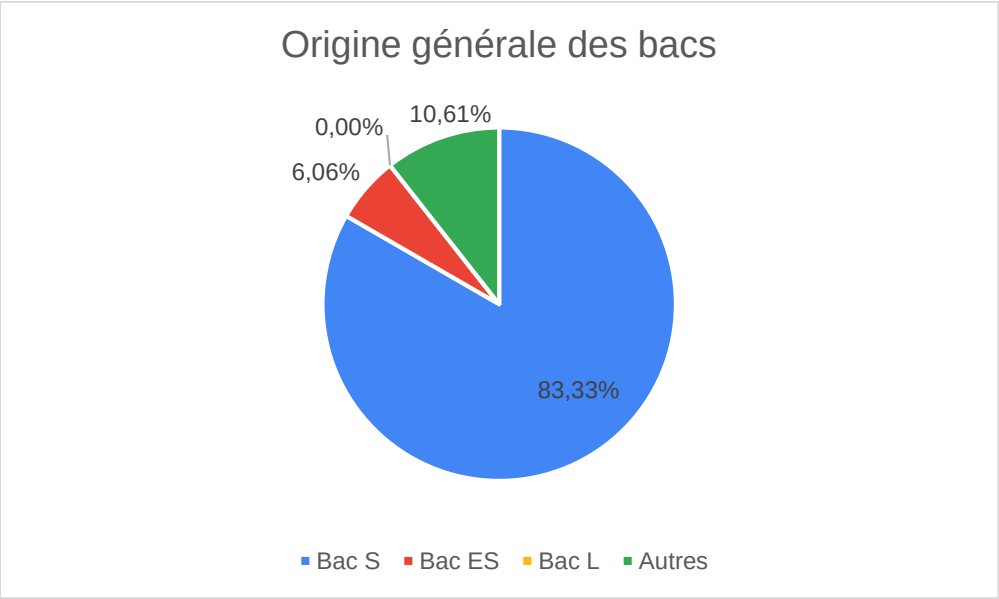

Sur l'analyse globale, et non pas sur les différents échantillons analysés, il est irréfutable que la grande majorité des bacheliers intégrant la formation en ostéopathie provient du bac S. Suivant l'analyse par promotions, nous constatons qu'il n'y a pas d'évolution particulière laissant la place au bac S.

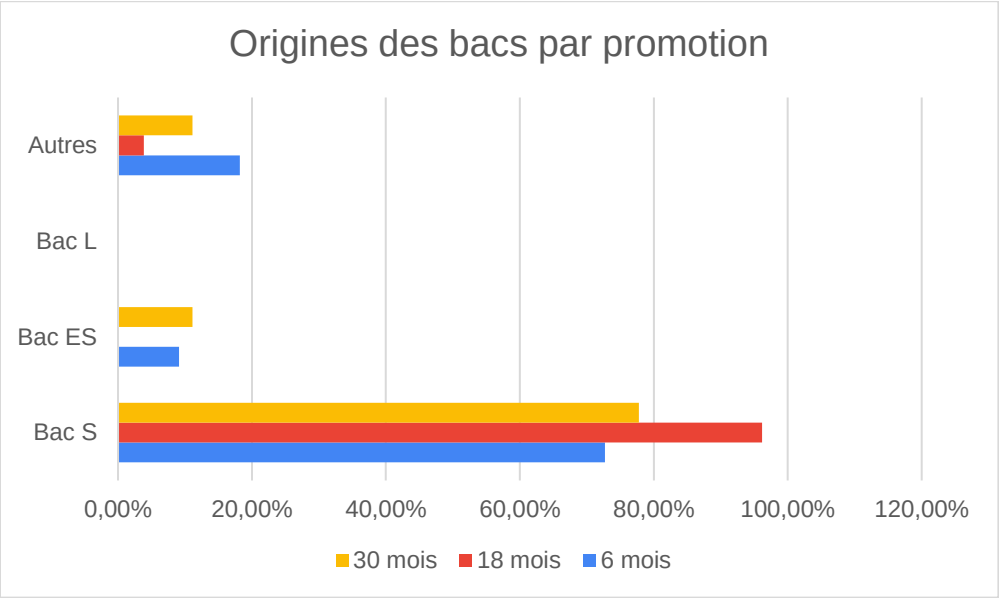

En ce qui concerne la situation professionnelle de nos étudiants en sortie de parcours de formation, comme nous le constatons sur le graphique général ci-dessous, est bien d'être dans la pratique de leur formation.

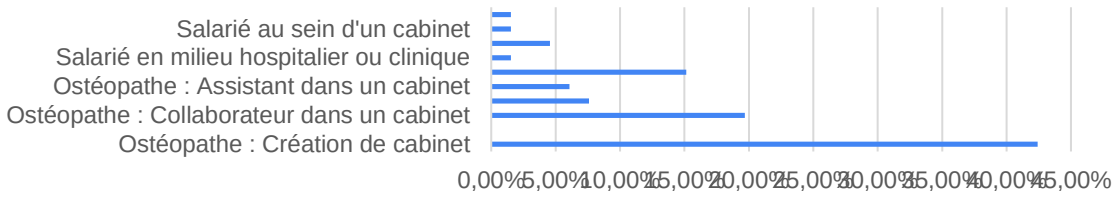

	Ostéopathe : Création de cabinet	Ostéopathe associée dans un centre de regroupement…	Ostéopathe : Collaborateur dans un cabinet	Ostéopathe : Reprise de cabinet existant	Ostéopathe : Assistant dans un cabinet	Ostéopathe : Remplaçant dans un cabinet	Salarié en milieu hospitalier ou clinique	Ne travaille pas dans l'ostéopathie	Salarié au sein d'un cabinet	Praticien libéral en milieu hospitalier ou clinique
%	42,42%	0,00%	19,70%	7,58%	6,06%	15,15%	1,52%	4,55%	1,52%	1,52%

Par contre, il existe une réelle évolution et progression suivant l'année d'obtention du diplôme ; Après 6 mois, les étudiants sortants sont en grande partie dans le domaine de la collaboration ou du remplacement. Par contre, au-delà de 30 mois, il est clairement défini que la création de cabinet ou reprise d'un cabinet est un support de profession qui dépasse les 70%.

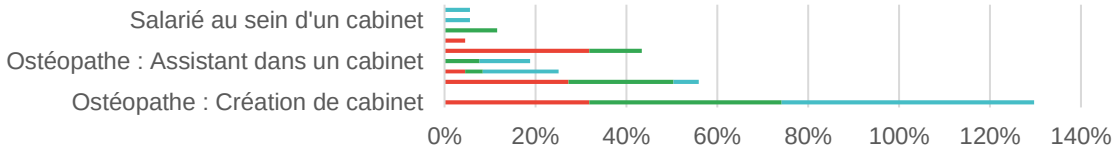

	Ostéopathe : Création de cabinet	Ostéopathe associée dans un centre de regroupement…	Ostéopathe : Collaborateur dans un cabinet	Ostéopathe : Reprise de cabinet existant	Ostéopathe : Assistant dans un cabinet	Ostéopathe : Remplaçant dans un cabinet	Salarié en milieu hospitalier ou clinique	Ne travaille pas dans l'ostéopathie	Salarié au sein d'un cabinet	Praticien libéral en milieu hospitalier ou clinique
6 mois	32%	0%	27%	5%	0%	32%	5%	0%	0%	0%
18 mois	42%	0%	23%	4%	8%	12%	0%	12%	0%	0%
30 mois	56%	0%	6%	17%	11%	0%	0%	0%	6%	6%

6 mois 18 mois 30 mois

La situation économique des ostéopathes est souvent citée dans la difficulté de travailler et vivre normalement de son métier. Hors, d'après les retours de cette enquête, plus de 80% des ostéopathes après 18 mois d'obtention du diplôme non pas recours à un autre emploi ; de plus, dans l'ensemble des réponses, l'occupation d'un second emploi représente un pourcentage égal aux raisons financières, ce qui est nouveau dans les retours.

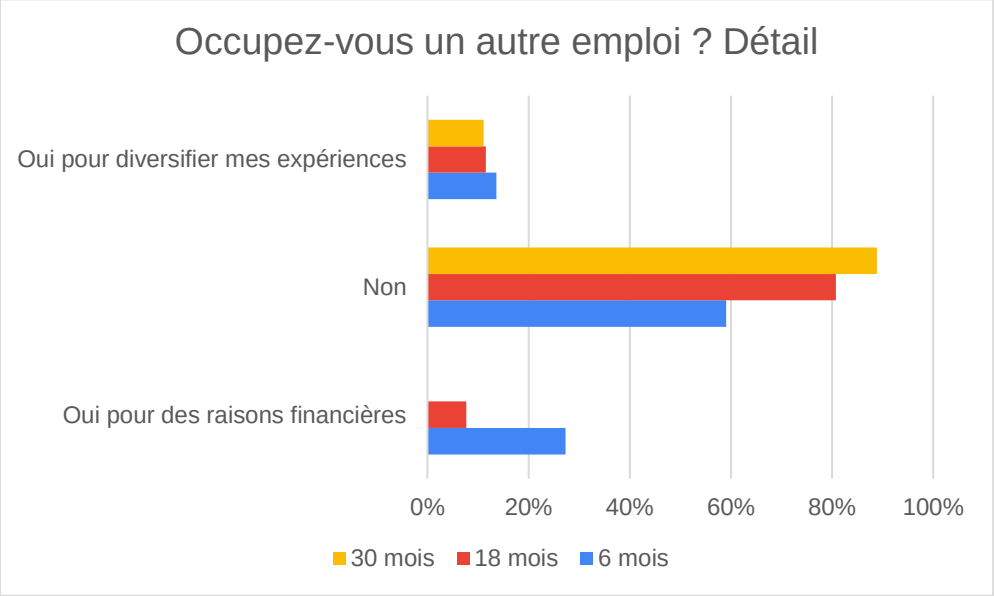

Grâce aux retours de cette enquête, il est apparait clairement que nos étudiants sont en recherche permanente d'une mise à niveau ou d'une orientation possible et/ou plausible de leur métier d'ostéopathe. En effet, plus de 50% des formations suivies sont dans l'approfondissement de la pratique ostéopathique, dans les formations connexes ou dans l'orientation vers des champs spécifiques.

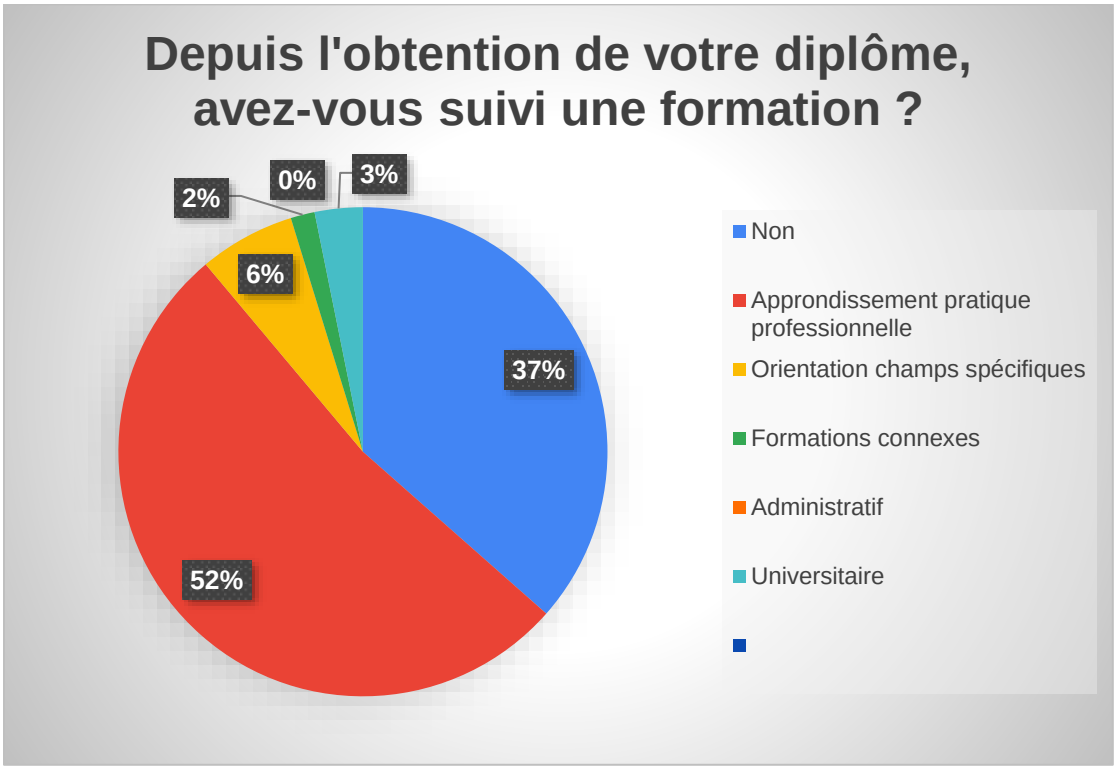

Une caractéristique supplémentaire de nos étudiants apparaît dans cette enquête dans laquelle il est distinctement voulu que plus de 80% souhaite poursuivre une formation complémentaire afin de parfaire sa pratique.

Dans la continuité de cette enquête, nous allons aborder le sujet de la localisation géographique.

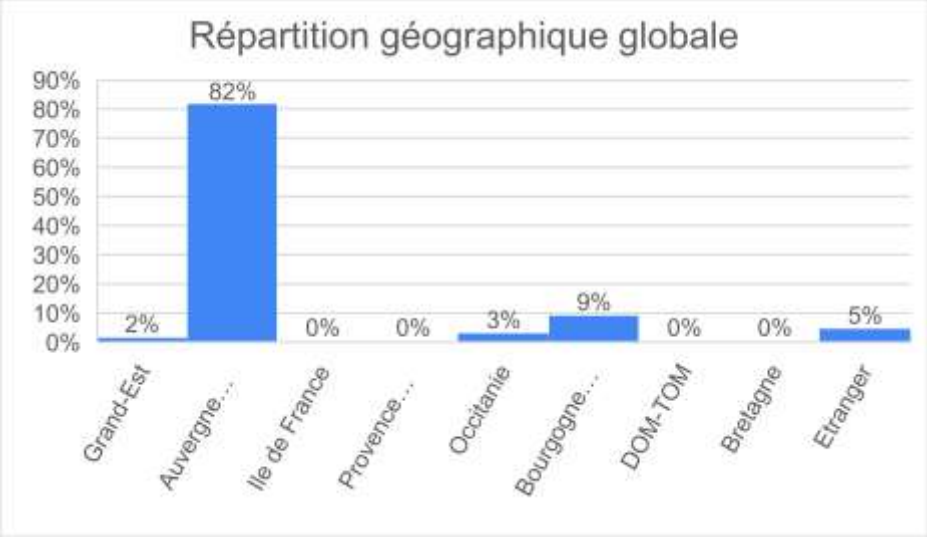

Nous sommes une école de la Région AURA et nous constatons que nos étudiants exercent à plus de 80% pour les promotions à 6 mois et 18 mois dans la région de leurs études alors que les chiffres baissent légèrement vers 75% à 30 mois... Volonté de prendre de l'expérience sur le territoire d'obtention grâce aux liens professionnelles créés lors des différents stages avant de « s'expatrier » dans d'autres régions ou ce phénomène provient d'une saturation de ce territoire ?

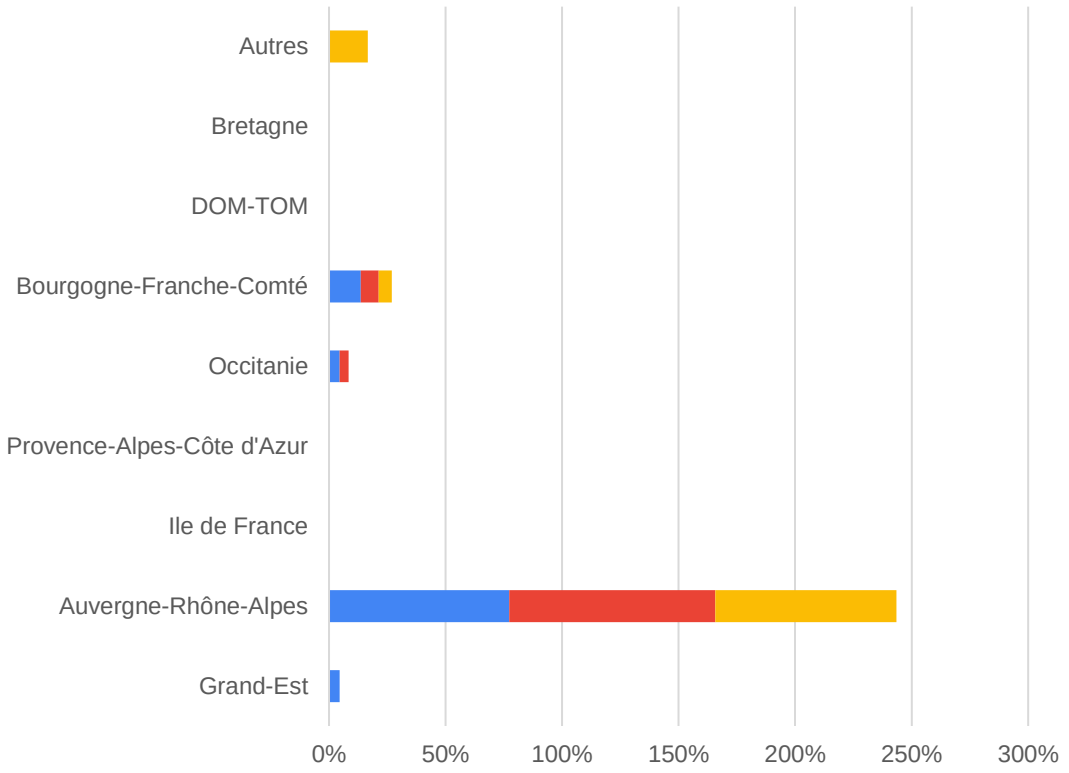

	Grand-Est	Auvergne-Rhône-Alpes	Ile de France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Occitanie	Bourgogne-Franche-Comté	DOM-TOM	Bretagne	Autres
6 mois	5%	77%	0%	0%	5%	14%	0%	0%	0%
18 mois	0%	88%	0%	0%	4%	8%	0%	0%	0%
30 mois	0%	78%	0%	0%	0%	6%	0%	0%	17%

En complément de cette installation régionale, les retours de cette enquêtes d'insertion nous permet de déceler que plus de 90% des ostéopathes répondants ont trouvé place dans la structure qui est la leur aujourd'hui dans une période courte de 6 mois maximum. Ce qui est encourageant également, c'est que plus de 50% des jeunes diplômés (promotion de 6 mois) ont trouvé leur place actuelle dans le mois d'obtention de leur diplôme !

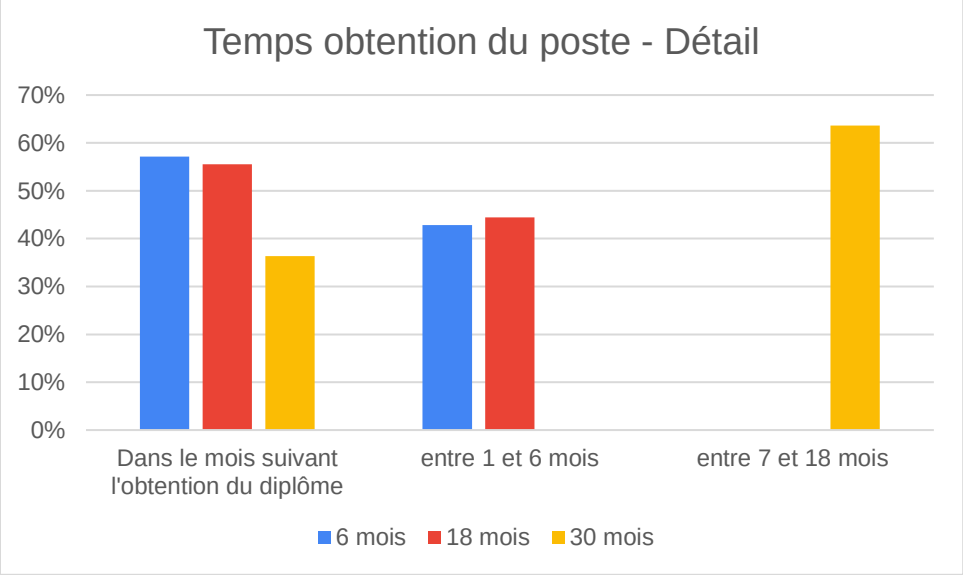

Enfin, ce qui peut être le nerf de la guerre pour certains, nous allons parler de la rémunération de ces ostéopathes.

Que ce soit en découpage des promotions ou dans la globalité des réponses, l'enquête d'insertion nous rapporte clairement que nous informons correctement nos étudiants puisque plus de 70% d'entre eux estiment que leur rémunération est au niveau voire supérieure à ce qu'ils attendaient.

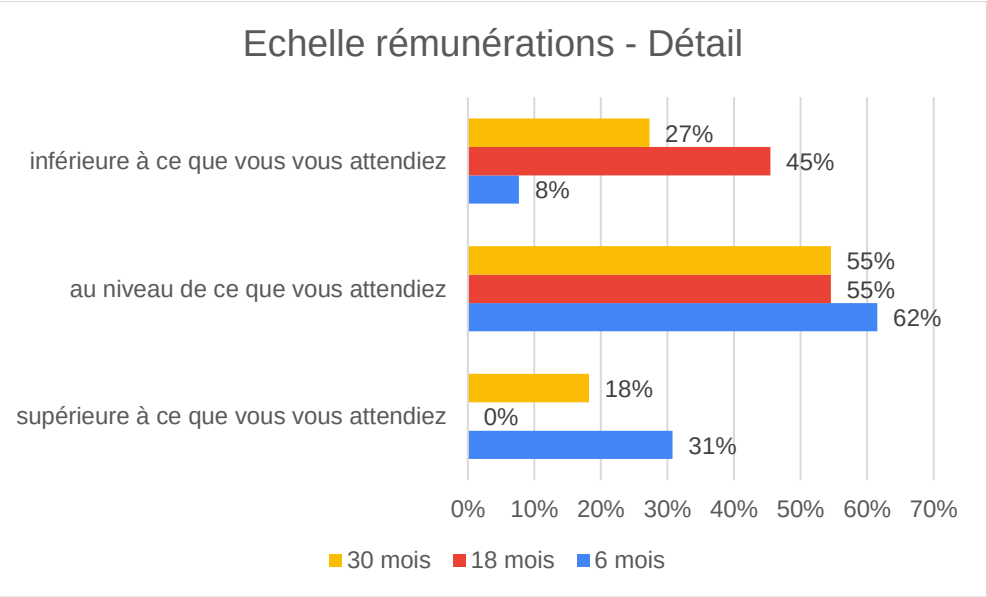

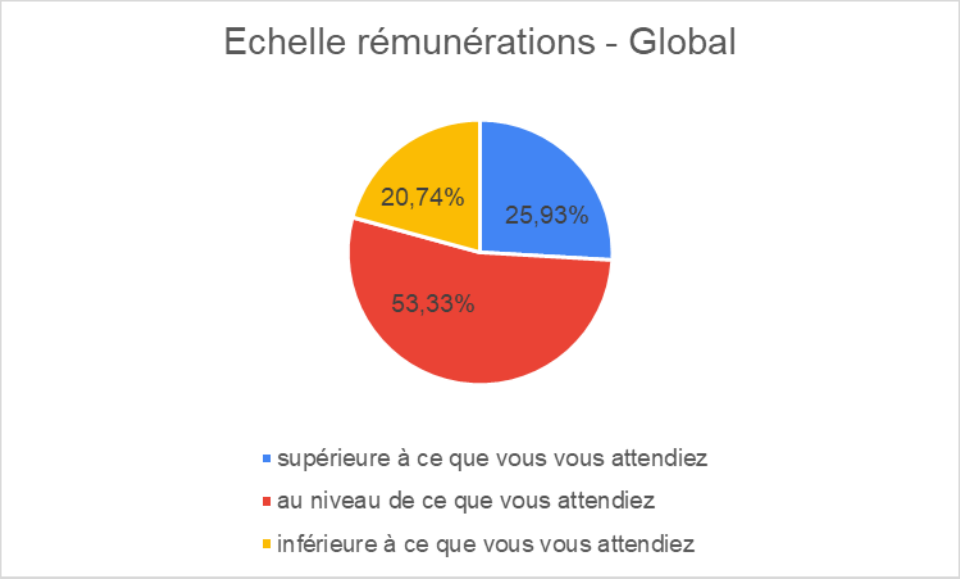

C'est vrai que nous avons déjà ce point positif qui est que les ostéopathes sortants du CEESO Lyon ont la chance de trouver des places afin de pratiquer rapidement, dans des conditions salariales qu'ils attendaient.

Cependant, la fourchette des salaires mensuels permet-elle à nos ostéopathes de vivre a minima normalement ?

Nous constatons également une évolution suivant le nombre d'années de pratique ; en effet, nous partons d'un revenu mensuel de 500€ à 1 000 € à près de 50% de la promotion 6 mois à plus de

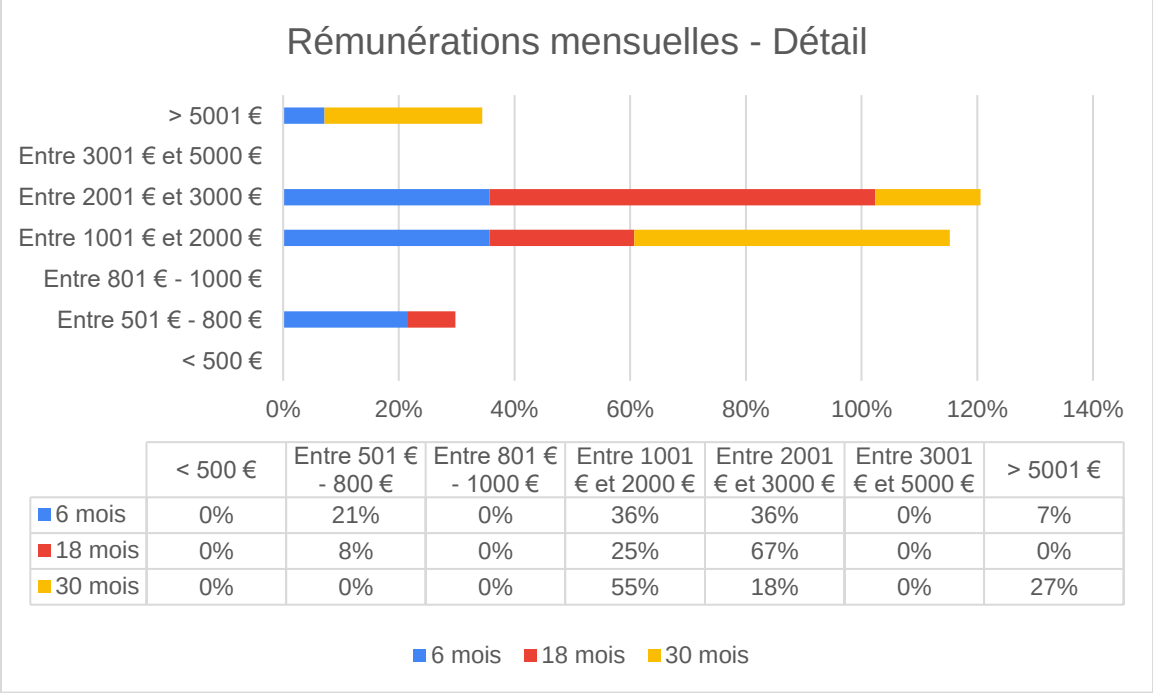

	< 500 €	Entre 501 € - 800 €	Entre 801 € - 1000 €	Entre 1001 € et 2000 €	Entre 2001 € et 3000 €	Entre 3001 € et 5000 €	> 5001 €
6 mois	0%	21%	0%	36%	36%	0%	7%
18 mois	0%	8%	0%	25%	67%	0%	0%
30 mois	0%	0%	0%	55%	18%	0%	27%

60 % de la promotion 18 mois entre 2 000 € et 3 000 € pour un équilibre entre 1 000 € et 3 000 € pour la promotion 30 mois.

Nous pouvons donc conclure que les étudiants du CEESO Lyon ont la chance ou plutôt par le travail accompli lors de leurs études de trouver un moyen de vivre de leur métier et que cette situation est durable dans le temps.